

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification de l'entité adjudicatrice :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques
Groupement de commandes : Non

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Élaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable sur le territoire de SAINT-LOUIS Agglomération

4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation a pour objet de réaliser un schéma directeur d'alimentation en eau potable sur l'ensemble du territoire de SAINT-LOUIS Agglomération. L'objectif est d'établir un programme pluriannuel d'investissement afin de sécuriser l'alimentation en eau de la population intercommunale, conformément aux obligations réglementaires, tout en préservant la ressource à l'horizon 2040.

Elle donne lieu à un marché simple de prestations intellectuelles. Il est conclu pour un prix global et forfaitaire indiqué dans le cadre de DPGF et reproduit dans l'acte d'engagement.

Les prestations attendues sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Il s'agit de marchés de prestations intellectuelles.

Lieu(x) d'exécution :

- Territoire de SAINT-LOUIS Agglomération
- Code NUTS : FRF12



5. Classifications CPV :

La référence à la nomenclature européenne (CPV) associée à la présente consultation est la suivante :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71300000 - 1	Services d'ingénierie

6. Durée du marché – Délais d'exécution

Le marché est conclu à compter de sa date de notification et s'achèvera à l'admission finale des prestations. La durée prévisionnelle est de 18 mois. Il n'est pas reconductible.

À titre d'information, le démarrage de la mission est prévu pour mars 2026.

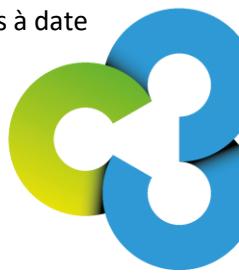
Le prestataire présentera dans son offre un planning détaillé de réalisation de l'étude et les délais d'exécution pour chacune des quatre phases.

Le planning prendra valeur contractuelle à la date de notification du marché. Il pourra être formalisé sous la forme d'un planning d'exécution et mis à jour d'un commun accord suite à la notification du marché. C'est la dernière version notifiée qui aura valeur contractuelle.

Chaque phase démarre à compter de la notification de l'ordre de service correspondant.

7. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 4 mois.
- Prestation divisée en lots : Non.
- Il n'est pas prévu une décomposition en tranches.
- Les variantes sont exigées : Non
- Options au sens du droit européen :
 - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique. Les conditions d'exécution de ce(s) nouveau(x) marché(s) seront identiques au présent marché. La durée pendant laquelle ce(s) nouveau(x) marché(s) pourra(ont) être conclu(s) ne peut(vent) dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.
 - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération et Agence de l'eau.
- Délai global de paiement : 30 jours.
- Les prix du marché sont fermes les 12 premiers mois d'exécution. Par la suite, ils seront révisables à date anniversaire selon les dispositions de l'article 5.3 du CCAP.
- Cautionnement et garanties exigées : Aucune autre caution ou garantie n'est exigée.



- Une avance pourra être accordée dans les conditions prévues dans le CCAP (article 8).

8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
 - o La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
 - o La liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, de même nature que les prestations attendues dans le cadre du présent marché et indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;
 - o L'indication des titres d'études et professionnels du candidat et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ;
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

9. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

10. Autres informations :

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Le détail de la notation attribuée au titre du critère " Valeur technique de l'offre ", du critère de " Prix des prestations" est indiqué dans le règlement de consultation.

Pour connaître les modalités d'obtention du DCE, de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires, ainsi que les voies de recours, se référer au règlement de la consultation.

11. Date limite de réception des offres :

Lundi 16 février 2026 à 12h00

12. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Vendredi 16 janvier 2026

